RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00366
Numéro SIREN : 499 413 540
Nom ou dénomination : ABITA DIAGNOSTICS

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2023 sous le numéro de dépôt 13803

ABITA DIAGNOSTICS EURL

LOT LE CLAIZEAU 01110 THEZILLIEU FRANCE

Plaquette du **01/01/2022** au **31/12/2022**

acora
expert comptable & partenaire

Exemplaire certifié Conforme
Le gérant Alain BÉGUINOT

- SOMMAIRE -

ABITA DIAGNOSTICS EURL

du 01/01/2022 au 31/12/2022

Attestation 3

Comptes annuels

Bilan actif 5

Bilan passif 6

Compte de résultat 7

Bilan actif détaillé 9

Bilan passif détaillé 11

Compte de résultat détaillé 12

Dossier de gestion

SIG 15

SIG détaillés 16

Liasse fiscale

OG 20

Imprimés fiscaux 30

- Attestation -

ABITA DIAGNOSTICS EURL

du 01/01/2022 au 31/12/2022

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

EURL ABITA DIAGNOSTICS EURL
LOT LE CLAIZEAU 01110 THEZILLIEU FRANCE

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Conformément à notre lettre de mission en date du 23/01/2019, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes annuels qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

-Total du bilan : 28 087 €
-Chiffre d'affaires : 38 092 €
-Résultat net comptable : -11 795 €

Fait à : **MACON**
Le : **27/06/2023**

Daniel TEIXEIRA
Expert-comptable

Signé électroniquement le 19/07/2023 par
Daniel Teixeira

acora
expert comptable & partenaire

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

ABITA DIAGNOSTICS EURL

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 105	7 105		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	27 959	24 804	3 156	4 021
Autres immobilisations corporelles	4 060	2 987	1 073	1 429
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participation evaluées selon méthode équivalence				
Autre participations	1 000		1 000	1 000
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	40 124	34 896	5 228	6 450
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	17 198	5 143	12 056	11 508
Autres créances	871		871	720
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 567		4 567	12 426
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	5 365		5 365	2 631
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	28 001	5 143	22 859	27 285
TOTAL ACTIF GENERAL	68 125	40 038	28 087	33 735

Renvois:

(1) Dont droit au bail :

(2) Dont part à moins d'un an :

(3) Dont part à plus d'un an :

- BILAN PASSIF -

ABITA DIAGNOSTICS EURL

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 7000)	7 000	7 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	9 894	3 842
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-11 795	6 052
Situation Nette	5 100	16 894
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 100	16 894
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur manuels affectés		
Fonds dédiés sur donations et legs		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	987	1 102
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 329	1 565
Dettes fiscales et sociales	18 632	14 134
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes	40	40
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	22 987	16 841
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	28 087	33 735
Renvois :		
(1) Dettes :		
à Plus d'un an		
à moins d'un an	22 987,00	16 841,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

- BILAN ACTIF DETAILLE -

ABITA DIAGNOSTICS EURL

du 01/01/2022 au 31/12/2022

			Variation	
	N	N-1	en €	en %
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles (1)				
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	*5 655,00*	*5 655,00*		
20510000 LOGICIELS	*1 450,00*	*1 450,00*		
28050000 AMORTIS. CONCESS. & DROITS SIM	*-5 655,00*	*-5 655,00*		
28051000 AMORTIS.LOGICIELS	*-1 450,00*	*-1 450,00*		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 155,60	4 021,00	-865,40	-21,52
21540000 MATÉRIEL INDUSTRIEL	*27 959,43*	*27 959,43*		
28154000 AMORTIS. MATÉRIEL INDUSTRIEL	*-24 803,83*	*-23 938,43*	*-865,40*	*3,62*
Autres immobilisations corporelles	1 072,80	1 429,00	-356,20	-24,93
21810000 INSTAL.GALES, AGENCT, AMÉNAGT.	*769,00*	*769,00*		
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU	*3 290,50*	*3 290,50*		
28181000 AMORTIS. INSTAL. GALES, AGENCT	*-769,00*	*-769,00*		
28183000 AMORTIS. MATÉR.BUREAU ET INFOR	*-2 217,70*	*-1 861,50*	*-356,20*	*19,14*
Immobilisations financières (2)				
Autre participations	1 000,00	1 000,00		
26100000 TITRES DE PARTICIPATION	*1 000,00*	*1 000,00*		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 228,40	6 450,00	-1 221,60	-18,94
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	12 055,50	11 507,84	547,66	4,76
411 CLIENTS	*5 853,00*	*10 850,00*	*-4 997,00*	*-46,06*
416 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	*6 171,00*	*3 221,00*	*2 950,00*	*91,59*
418 CLIENTS - PRODUITS NON ENCORE FACTURES	*5 174,00*	*121,00*	*5 053,00*	*4 176,03*
49100000 CLIENTS PROVISIONS	*-5 142,50*	*-2 684,16*	*-2 458,34*	*91,59*
Autres créances	871,38	720,48	150,90	20,94
401 FOURNISSEURS		*136,80*	*-136,80*	*-100,00*
44566000 TVA DÉDUCTIBLE S/AUT.BIENS ET	*295,75*	*36,02*	*259,73*	*721,07*
44567000 CREDIT TVA	*32,00*	*32,00*		
44585000 REGUL TVA ACTIF	*284,63*	*313,66*	*-29,03*	*-9,26*
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	*259,00*	*202,00*	*57,00*	*28,22*
Trésorerie				
Disponibilités	4 566,66	12 426,01	-7 859,35	-63,25
51210000 CRÉDIT AGRICOLE	*4 566,66*	*12 426,01*	*-7 859,35*	*-63,25*
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	5 365,00	2 631,10	2 733,90	103,91

- BILAN ACTIF DETAILLE -

ABITA DIAGNOSTICS EURL

du 01/01/2022 au 31/12/2022

			Variation	
	N	N-1	en €	en %
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	*5 365,00*	*2 631,10*	*2 733,90*	*103,91*
TOTAL ACTIF CIRCULANT	22 858,54	27 285,43	-4 426,89	-16,22
TOTAL ACTIF GENERAL	**28 086,94**	**33 735,43**	**-5 648,49**	**-16,74**

- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION -

ABITA DIAGNOSTICS EURL

du 01/01/2022 au 31/12/2022

					Variation	
	31/12/2022 (12 Mois)	%	31/12/2021 (12 Mois)	%	Var N/N-1	%
Ventes de marchandises et de services						
-Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue	38 092,45	100,00	53 762,23	100,00	-15 669,78	-29,15
+Production immobilisée						
+ ou - Production stockée						
= Production de l'exercice	38 092,45	100,00	53 762,23	100,00	-15 669,78	-29,15
-Achats stockés						
-Achats d'études et prestations de services	2 303,00	6,05	3 912,32	7,28	-1 609,32	-41,13
-Achats de matériel, équipements et travaux						
Marge brute de production	**35 789,45**	**93,95**	**49 849,91**	**92,72**	**-14 060,46**	**-28,21**
Chiffre d'affaires	**38 092,45**	**100,00**	**53 762,23**	**100,00**	**-15 669,78**	**-29,15**
Marge globale (Commerciale + Production)	**35 789,45**	**93,95**	**49 849,91**	**92,72**	**-14 060,46**	**-28,21**
-Autres achats et charges externes	12 235,11	32,12	12 325,24	22,93	-90,13	-0,73
Valeur ajoutée (VA)	**23 554,34**	**61,83**	**37 524,67**	**69,80**	**-13 970,33**	**-37,23**
+Subventions d'exploitation	720,00	1,89				
-Charges du personnel (Salaires & cotisations...	29 916,19	78,54	26 036,58	48,43	3 879,61	14,90
-Impôts, taxes et versements assimilés	2 465,00	6,47	2 673,00	4,97	-208,00	-7,78
Excédent brut d'exploitation (EBE)	**-8 106,85**	**-21,28**	**8 815,09**	**16,40**	**-16 921,94**	**-191,97**
+Autres produits d'exploitation	20,00	0,05				
-Autres charges d'exploitation			19,00		-19,00	-100,00
+Reprises sur amortissements et provisions d'...						
+Transferts de charges d'exploitation						
-Dotations aux amortissements et provisions d...	3 679,94	9,66	2 383,83	4,43	1 296,11	54,37
Résultat d'exploitation	**-11 766,79**	**-30,89**	**6 412,26**	**11,93**	**-18 179,05**	**-283,50**
Produits financiers						
-Charges financières						
Résultat financier						
+/- Quote-parts sur opérations faites en comm...						
Résultat courant avant impôts (RCAI)	**-11 766,79**	**-30,89**	**6 412,26**	**11,93**	**-18 179,05**	**-283,50**
Produits exceptionnels						
-Charges exceptionnelles	28,00	0,07	360,00	0,67	-332,00	-92,22
Résultat exceptionnel	**-28,00**	**-0,07**	**-360,00**	**-0,67**	**332,00**	**-92,22**
-Impôt sur les bénéfices (impôt sur les socié...						
-Participation salariale						
Résultat net de l'exercice	**-11 794,79**	**-30,96**	**6 052,26**	**11,26**	**-17 847,05**	**-294,88**

- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DETAILLES -

ABITA DIAGNOSTICS EURL

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	31/12/2022 (12 Mois)	%	31/12/2021 (12 Mois)	%	Variation Var N/N-1	Variation %
Ventes de marchandises et de services						
-Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue	38 092,45	100,00	53 762,23	100,00	-15 669,78	-29,15
70610000 - PRESTATIONS DE SERVICES 2..	*38 092,45*	*100,00*	*53 762,23*	*100,00*	*-15 669,78*	*-29,15*
+Production immobilisée						
+ ou - Production stockée						
= Production de l'exercice	38 092,45	100,00	53 762,23	100,00	-15 669,78	-29,15
-Achats stockés						
-Achats d'études et prestations de services	2 303,00	6,05	3 912,32	7,28	-1 609,32	-41,13
60400000 - SOUS-TRAITANCE	*2 303,00*	*6,05*	*3 912,32*	*7,28*	*-1 609,32*	*-41,13*
-Achats de matériel, équipements et travaux						
Marge brute de production	**35 789,45**	**93,95**	**49 849,91**	**92,72**	**-14 060,46**	**-28,21**
Chiffre d'affaires	**38 092,45**	**100,00**	**53 762,23**	**100,00**	**-15 669,78**	**-29,15**
Marge globale (Commerciale + Production)	**35 789,45**	**93,95**	**49 849,91**	**92,72**	**-14 060,46**	**-28,21**
-Autres achats et charges externes	12 235,11	32,12	12 325,24	22,93	-90,13	-0,73
60630000 - ACHATS DE PETIT ÉQUIPEMEN.			*413,23*	*0,77*	*-413,23*	*-100,00*
60640000 - ACHATS FOURNITURES ADMINI.	*195,00*	*0,51*	*438,33*	*0,82*	*-243,33*	*-55,51*
61500000 - MAINTENANCE INFORMATIQUE	*625,00*	*1,64*	*584,00*	*1,09*	*41,00*	*7,02*
61600000 - PRIMES D'ASSURANCE	*1 400,00*	*3,68*	*1 400,00*	*2,60*		
61810000 - DOCUMENTATION GENERALE			*93,05*	*0,17*	*-93,05*	*-100,00*
61880000 - FORMATION	*1 580,00*	*4,15*	*185,86*	*0,35*	*1 394,14*	*750,10*
62260000 - HONORAIRES	*1 275,00*	*3,35*	*1 025,00*	*1,91*	*250,00*	*24,39*
62270000 - FRAIS D'ACTES ET CONTENTI...	*45,22*	*0,12*	*44,99*	*0,08*	*0,23*	*0,51*
62310000 - ANNONCES ET INSERTIONS	*1 545,77*	*4,06*	*1 479,15*	*2,75*	*66,62*	*4,50*
62510000 - VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	*52,85*	*0,14*	*58,34*	*0,11*	*-5,49*	*-9,41*
62530000 - FORFAIT KILOMÉTRIQUES	*4 106,34*	*10,78*	*4 948,73*	*9,20*	*-842,39*	*-17,02*
62570000 - RECEPTIONS			*32,75*	*0,06*	*-32,75*	*-100,00*
62600000 - FRAIS POSTAUX			*16,10*	*0,03*	*-16,10*	*-100,00*
62610000 - FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIO.	*885,79*	*2,33*	*993,07*	*1,85*	*-107,28*	*-10,80*
62780000 - PRESTATIONS DE SERVICES B..	*294,14*	*0,77*	*242,64*	*0,45*	*51,50*	*21,22*
62810000 - COTISATION	*230,00*	*0,60*	*370,00*	*0,69*	*-140,00*	*-37,84*
Valeur ajoutée (VA)	**23 554,34**	**61,83**	**37 524,67**	**69,80**	**-13 970,33**	**-37,23**
+Subventions d'exploitation	720,00	1,89				
74000000 - SUBVENTIONS	*720,00*	*1,89*			*720,00*	
-Charges du personnel (Salaires & cotisations...	29 916,19	78,54	26 036,58	48,43	3 879,61	14,90
64400000 - RÉMUNÉRATION DE L'EXPLOIT..	*25 745,00*	*67,59*	*18 294,00*	*34,03*	*7 451,00*	*40,73*
64600000 - COTISATIONS SOCIALES PERS..	*4 171,19*	*10,95*	*7 742,58*	*14,40*	*-3 571,39*	*-46,13*
-Impôts, taxes et versements assimilés	2 465,00	6,47	2 673,00	4,97	-208,00	-7,78
63330000 - FORMATION CONTINUE (ORGA			*103,00*	*0,19*	*-103,00*	*-100,00*
63511000 - TAXE PROFESSIONNELLE	*354,00*	*0,93*	*354,00*	*0,66*		
63730000 - CSG DÉDUCTIBLE	*2 111,00*	*5,54*	*2 216,00*	*4,12*	*-105,00*	*-4,74*

- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DETAILLES -

ABITA DIAGNOSTICS EURL

du 01/01/2022 au 31/12/2022

					Variation	
	31/12/2022 (12 Mois)	%	31/12/2021 (12 Mois)	%	Var N/N-1	%
Excédent brut d'exploitation (EBE)	**-8 106,85**	**-21,28**	**8 815,09**	**16,40**	**-16 921,94**	**-191,97**
+Autres produits d'exploitation	20,00	0,05				
75800000 - PRODUITS DIV.GESTION	*20,00*	*0,05*			*20,00*	
-Autres charges d'exploitation			19,00		-19,00	-100,00
65800000 - CHARGES DIVERSES DE GESTI			*19,00*	*0,04*	*-19,00*	*-100,00*
+Reprises sur amortissements et provisions d'...						
+Transferts de charges d'exploitation						
-Dotations aux amortissements et provisions d...	3 679,94	9,66	2 383,83	4,43	1 296,11	54,37
68112000 - DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CO...	*1 221,60*	*3,21*	*658,00*	*1,22*	*563,60*	*85,65*
68174000 - DOTATIONS CLIENTS	*2 458,34*	*6,45*	*1 725,83*	*3,21*	*732,51*	*42,44*
Résultat d'exploitation	**-11 766,79**	**-30,89**	**6 412,26**	**11,93**	**-18 179,05**	**-283,50**
Produits financiers						
-Charges financières						
Résultat financier						
+/- Quote-parts sur opérations faites en comm...						
Résultat courant avant impôts (RCAI)	**-11 766,79**	**-30,89**	**6 412,26**	**11,93**	**-18 179,05**	**-283,50**
Produits exceptionnels						
-Charges exceptionnelles	28,00	0,07	360,00	0,67	-332,00	-92,22
67120000 - AMENDES ET PENALITES	*28,00*	*0,07*			*28,00*	
67210000 - CHARGES SUR EXERCICES ANT			*360,00*	*0,67*	*-360,00*	*-100,00*
Résultat exceptionnel	**-28,00**	**-0,07**	**-360,00**	**-0,67**	**332,00**	**-92,22**
-Impôt sur les bénéfices (impôt sur les socié...						
-Participation salariale						
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

LIASSE FISCALE


OG

INFORMATIONS IDENTIFICATION

OGID00

Libellés	Réponse
IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE	
Forme juridique (A)	ERL
Code Activité de la famille comptable (B)	7120B
Code Activité Libre (C)	
IDENTIFICATION DE L'EDITEUR ET DU LOGICIEL COMPTABLE	
Nom de l'éditeur	MyUnisoft
Nom du logiciel comptable	MyUnisoft Comptabilité
Référence du logiciel comptable (numéros de version et de révision)	5.98
PERIODE	
Date de début exercice N	01/01/2022
Date de fin exercice N	31/12/2022
Date d'arrêté provisoire	
MONNAIE	
Monnaie	EUR
Situation au regard de la TVA (E)	3
(1) Recettes exonérées en totalité de TVA - *(2) Recettes en franchise de TVA en totalité -* *(3) Recettes soumises en totalité à TVA -* *(4) Recettes soumises partiellement à TVA*	
Si *(4)* : **Coefficient de déduction** (en %)	
DECLARATION RECTIFICATIVE	
Tableaux fiscaux uniquement ① OUI ② NON (D)	2
ADHERENT SANS CONSEIL	
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ADHERENTE	
Je soussigné(e), ABITA DIAGNOSTICS EURL	
Reprise des informations présentes dans le F-IDENTIF transmis avec la déclaration de résultat	
ATTESTATION	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.	1

(A) Table des formes juridiques : le contenu de la table est décrit dans le volume 3Z.

(B) Le code activité de la famille comptable (NAFU) est sur 6 caractères. Il est fortement préconisé lors de l'envoi vers des OGA membres de la famille comptable. La table des codes NAFU est téléchargeable sur le site EDIFICAS.

(C) Le code activité doit être présent sur la demande éventuelle du destinataire.
(B) et (C) Il est fortement recommandé qu'un de ces codes soient transmis.

(D) La mention Déclaration rectificative ne porte que sur les seuls tableaux fiscaux (y compris les annexes libres) à partir du moment où une information au moins sur ces tableaux fiscaux a été modifiée. Il s'agit donc d'indiquer seulement qu'il s'agit d'une transmission contenant ou non la rectification de la déclaration fiscale

(E) Dans les situations (1) et (2), les tableaux de rapprochement TVA ne sont pas à transmettre.

DECLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

OGBIC00

Je soussigné(e),			
Identification du professionnel de la comptabilité			
Dénomination :	ACORA BOURGOGNE	**N° SIRET :**	49362730100010
Adresse :	5 Rue DU 19 MARS 1962	71011	MACON
déclare que la comptabilité de			
Identification de l'entreprise adhérente			
Reprise des informations présente dans le F-IDENTIF transmis avec la déclaration de résultat			
Profession de l'adhérent			
Profession :	Analyses, essais et inspections techniques		
adhérent du centre de gestion agréé			
Identification du centre de gestion / organisme mixte de gestion			
N° Agrément :	103260		
Désignation :	OMGA SYNERGIE		
Adresse :	128 Avenue AUREATS	26000	VALENCE
est tenue (1) ou surveillée (2) et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité. (A)			1
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.			☑
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.			
Le	27/06/2023	A :	
		(B)Nom du signataire :	TEIXEIRA DANIEL

(A) Les réponses possibles sont (1) pour « tenue » ou (2) pour « surveillée »
Le nom du signataire doit être le nom de l'expert-comptable et non pas le nom du cabinet ou de l'émetteur récupérés à partir des NAD entête.

(B) Le nom du signataire doit être le nom de l'expert-comptable et non pas le nom du cabinet ou de l'émetteur récupérés à partir des NAD entête.

INFORMATIONS GENERALES

OGBIC01

Généralités		
Identification du professionnel de la comptabilité		
COSTCHAREYRE	NATHALIE	COLLABORATRICE

Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet	n.costechareyre@acora.fr

Renseignements divers	Réponse
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à son adresse professionnelle ? **(1) oui - (2) non - (3) non applicable**	1
Statut du conjoint dans l'entreprise : ***(1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise - (5) sans conjoint***	4
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération	
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise)	1
Le fonds a-t-il été créé par l'adhérent? ***(1) oui - (2) non***	1
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? ***(1) oui - (2) non***	1
Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice et la présence de frais financiers : y a-t-il eu réintégration des charges financières ? ***(1) oui - (2) non - (3) non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte***	4
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable ***(1) appliquée - (2) renonciation - (3) non applicable***	1
Si présence des cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? ***(1) oui et < au plafond - (2) non - (3) oui et plafonnement***	1
Si l'adhérent a cessé son activité - date de la cessation ***(102)*** - Motif de la cessation ***(1) vente - (2) vente avec départ en retraite - (3) départ en retraite sans reprise - (4) arrêt sans reprise - (5) transformation juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) décès***	
L'adhérent, domicilié en France, a -t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIE de source étrangère? **(1) oui - (2) non**	2

Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ? 2
(1) oui - (2) non
Si (1)

Désignation	Montant de l'acquisition

Si activité de location meublée : - activité non professionnelle (1) ou professionnelle (2) - location de courte durée (1) ou de longue durée (2) - bien géré par un gestionnaire (1) oui - (2) non - affiliation aux cotisations sociales (1) oui - (2) non	

INFORMATIONS GENERALES

OGBIC01

Autres données chiffrées de l'exercice	Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)	
Emprunts contractés	
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement)	
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations TNS des associés ne sont pas comptabilisées	
en charge (déduction sur la déclaration 2042)	
- montant des cotisations TNS obligatoires	
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes **(A)**	

(A) De nombreux exemples sont indiqués dans le guide d'utilisation des tableaux OG FCGA ANPRECEGA

RENSEIGNEMENTS FISCAUX et TRANSFERT DE CHARGES OGBIC02

	Néant			
TRANSFERT DE CHARGES, DEDUCTIONS COMPTABLES, REINTEGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES dont plus-values exonérées				
Libellés	**(racine de compte concerné)**	**Montant**		
		Transfert de charge	**Neutralisé comptablement**	**Réintégré fiscalement**
CHARGES MIXTES				
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)	*			
Habitation	*			
dont taxe foncière	*Cpte 63512*			
Autres dépenses liées à l'habitation	*			
PRELEVEMENTS EN NATURE				
Marchandises	*Cpte 607*			
Matières premières	*Cpte 601*			
Fournitures consommables et charges externes	*			
REMUNERATIONS				
Salaires	*Cpte 641*			
dont indemnités journalières des salariés	*			
Charges Sociales sur salaires	*Cpte 645*			
Cotisations Sociales personnelles de l'exploitant	*Cpte 646*			
Rémunération du conjoint	*			
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant	*Cpte 644*			
Rémunération des associés non gérants	*			
IMPOTS ET TAXES				
CSG non déductible	*Cpte 637*			545
FRAIS FINANCIERS				
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme	*Cpte 6611*			
Intérêts sur crédits à court terme	*Cpte 661-6611*			
AUTRES				
Amendes	*			
Frais de tenue de compta et d'adhésion à OGA *(2/3 des dépenses dans la limite de 915 €)*	*			
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme	*			
Divers : (à préciser) _____ (à préciser) _____	* *			
TVA REVERSEE SUR CHARGES MIXTES				

Déductions Fiscales	**Montant déduit**
Plus-values	
Article du CGI permettant l'exonération - 151 septies - 151 septies A - 151 septies B - 238 quindecies - Autres (à préciser) _____ (à préciser) _____	
Plus-value court terme différée	
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 12.8%	
Autres déductions fiscales (à préciser) _____ (à préciser) _____	

TVA COLLECTEE OGBIC03

	Renseignements généraux concernant la TVA	Réponses
	TVA sur les débits ou encaissements ? ① ***Débits*** - ② ***Encaissements*** ③ ***Mixte***	2
	Recettes inférieures au seuil de la franchise en base et option pour le régime réel : lettre d'option adressée à l'administration ? ① ***Oui*** ② ***Non***	2

N° Compte	Données comptables	Total HT	Exo	Répartition chiffre d'affaires						
				Taux %	Taux %	Taux %	Taux %	Taux %	Taux %	Taux %
				20.00						
	Détail des comptes 70									
706000		38 092	0	38 092	0	0	0	0	0	0
	Total CA									
	Si TVA sur la marge, Marge HT (si TVA sur marge non comprise dans détail ci-dessus)	0		0						
Produits -autres classe 7	**Autres opérations (+ et -) (2)**									
	Acquisitions intracommunautaires									
	Achats auto-liquidés (sous-traitance bâtiment, télécartes, etc.)									
	CORRECTIONS DEBUT D'EXERCICE **Compte de régularisation fin d'exercice (N-1)**									
4181	+ Clients Factures à établir	101		101						
4198	- Avoirs à établir	0								
4687	+ Produits à recevoir	0								
487	- Produits constatés d'avance	0								
⇩	**Si TVA sur Encaissements**									
410 à 4164	+ Créances clients									
411000	CLIENT	9 008	0	9 008	0	0	0	0	0	0
416	CLIENT DOUTEUX	2 684	0	2 684	0	0	0	0	0	0
4191 - 4196 - 4197	- Avances clients									

	+ Effets escomptés non échus	0								
	+/- Autres									
	CORRECTIONS FIN D'EXERCICE **Compte de régularisation fin d'exercice (N)**									
4181	- Clients Factures à établir	4 311		4 311						
4198	+ Avoirs à établir	0								
4687	- Produits à recevoir	0								
487	+ Produits constatés d'avance	0								
4191 - 4196 -	+ Avances clients									
⇩	**Si TVA sur Encaissements**									
410 à 4164	- Créances clients									
411		4 844	0	4 844	0	0	0	0	0	0
416		5 142	0	5 142	0	0	0	0	0	0
	+ Effets escomptés non échus	0								
	+/- Autres									
	AUTRES CORRECTIONS									
654 - 6714	- Créances irrécouvrables		0							
	+/- régularisation (N – 1) en base	0								
	Base HT taxable	35 588	0	35 588	0	0	0	0	0	0
	Base HTdéclarée	35 164		35 164						
	Ecart en base (à justifier)	424	0	424	0	0	0	0	0	0
	TVA à régulariser	85		85	0	0	0	0	0	0

	Soldes des comptes TVA à la clôture	Soldes	Exo	Taux %	Taux %	Taux %	Taux %	Taux %	Taux %	Taux %
4457	TVA collectée									
4455	TVA à décaisser	324								
44567	Crédit de TVA	32								
4458 (souvent 44587)	TVA à régulariser	0								

Commentaires, remarques, précisions de toutes natures :	TVA à décaisser correpond à la déclaration du mois de décembre 2022 Crédit de TVA correspond au crédit de TVA du mois d'avril 2021 non reproté

Régularisation de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations de l'exercice suivant	Réponse
Date de la déclaration	
Montant	
TVA DEDUCTIBLE	
Renseignements généraux concernant la TVA	**Réponse**
Montant HT des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable	0

(1) Il est préconisé que l'ordre d'affichage des taux de TVA dans le tableau soit décroissant. Les taux à zéro ne sont pas acceptés.
(2) Cette partie peut contenir les informations suivantes : Productions d'immobilisations, Cessions d'immobilisations, Transferts de charges, etc…

PREVENTION DES DIFFICULTES OGBIC05

Entreprises décelées en difficulté	Réponses
Entreprise en difficulté : ***(1) oui - (2) non*** ***Si (1), compléter les informations ci-dessous.***	2
Pérennité de l'entreprise, natures des difficultés à préciser : (Exemple : chute de chiffres d'affaires, baisse sensible de la marge, prélèvements supérieurs au résultat, découvert bancaire chronique, autres motifs etc....)	
Existe-t-il un projet de : ***(1) cession d'entreprise - (2) transformation en société - (3) transmission – (4) cessation d'activité – (5) Procédure collective***	
Ouverture d'une procédure collective ***(1) Non - (2) Conciliation avec accord homologué - (3) Sauvegarde - (4) Redressement judiciaire - (5) Liquidation judiciaire***	
Analyse patrimoniale : les immeubles d'exploitations sont-ils détenus : ***(1) en pleine propriété - (2) dans le patrimoine privé - (3) en location***	

Imprimés fiscaux

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2031-SD
2023
cerfa
N° 11085*23
Formulaire obligatoire
(art 53A ou 302 septies A bis du code général des impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU

Bénéfices industriels et commerciaux

(Cocher la ou les cases correspondantes)

Exercice ouvert le	2022-01-01	Régime "simplifié d'imposition"	◉	ou "réel normal"	○
et clos le	2022-12-31	Option pour la comptabilité super-simplifiée		TVA	
		Option pour le régime de la taxation au tonnage			

A IDENTIFICATION

Dénomination de l'entreprise : ABITA DIAGNOSTICS EURL

Adresse de l'entreprise :
LOT LE CLAIZEAU
01110 THEZILLIEU

SIREN 4 9 9 4 1 3 5 4 0

Adresse du domicile de l'exploitant

Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :

B DIVERS

Activités exercées : Analyses. essais et inspections techniques

Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case) ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)

		Col. 1	Col. 2
1. Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col.2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)		14 893	0
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)			
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu	a		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ❶	b		
revenus nets exonérés (a – b)	c		
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu	d		Total c + d
3. Total		14 893	0
4. Bénéfice imposable (col. 1 – col. 2) ou **Déficit déductible** (col. 2 – col. 1) ❷		14 893	0
4*bis*. Résultat net de cession, concession ou sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés taxable au taux de 10 % ❸			0

4*ter*. Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)

- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 *duodecies* du CGI : e
- Moins-values à court terme définies à l'article 39 *duodecies* du CGI : f

5. Plus-values

taxées selon les règles prévues par les particuliers ❹	0	à court terme et à long terme exonérées ❺	0	à long terme imposable à 12,8 % ❻	0
à long terme différée de 2 ans (Art. 39 *quindecies* I-1 du CGI) ❼	0	dont plus-value à long terme exonérées (Art. 151 *septies* A du CGI) ❺*bis*	0	dont plus-value à court terme exonérée (Art. 151 *septies*, 151 *septies* A et 238 *quindecies*) ❺ter	

6. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt

Entreprise nouvelle art. 44 *sexies* ☐ ZRR art. 44 *quindecies* ☐ Zone franche d'activité art.44 *quaterdecies* ☐ Autres dispositifs ❽ ☐

ZFU art. 44 *octies* et 44 *octies* A ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies* ☐ Jeunes entreprises innovantes (JEI) art. 44 *sexies* A ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 *sexdecies* ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 *septdecies* ☐

Exonération ou abattement pratique ❼ → sur les plus-values imposables à 12,8 % : 0 sur le bénéfice professionnel : 0

Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 *quater* W) ☐

7. dont BIC non professionnels (2031 *Bis*-SD) ❾	a – BÉNÉFICE	0	b – DÉFICIT	0

- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).

PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 *duodecies*) :

Moins-values à court terme (Art. 39 *duodecies*) :

- Plus-values

PV nettes à long terme imposable à 12,8 % :

- Exonération ou abattement pratique (art. 44 *sexies* et suivants) ❾ → sur le bénéfice non professionnel :

8. Régime des sociétés de personnes ❿

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés : 0

9. Comptabilité informatisée

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☑ Si oui, indication du logiciel utilisé : MvUnisoft Comptabilité

D. Contribution temporaire de solidarité

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33% :

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA/OMGA	✔	Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du comptable	Salarié ou indépendant	Nom et adresse du conseil	Salarié ou indépendant
ACORA BOURGOGNE 5 Rue DU 19 MARS 1962 71011 MACON			
Nom et coordonnées du CGA/OMGA		Nom et adresse du prestataire	*ECF*
OMGA SYNERGIE 128 Avenue AUREATS 26000 VALENCE			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur conventionné ou du certificateur conventionné	1 0 3 2 6 0		
		Lieu: THEZILLIEU Date: 2023-06-27 Qualité et nom du déclarant: BEGUINOT Signature:	

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

IMPÔT SUR LE REVENU

N° 2031 *Bis*-SD
2023

Formulaire obligatoire
(art 53 A ou 302 *septies* A *bis* du
du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2031-SD

E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS *(voir notice)*

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).

(Si le cadre est insuffisant, joindre au présent formulaire un état du même modèle).

Identification, adresse, qualité des associés personnes morales	SIREN	Quote-part du bénéfice ou du déficit	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
	☐☐☐☐☐☐☐☐☐		
	☐☐☐☐☐☐☐☐☐		
	☐☐☐☐☐☐☐☐☐		
	☐☐☐☐☐☐☐☐☐		
	☐☐☐☐☐☐☐☐☐		
	☐☐☐☐☐☐☐☐☐		
	☐☐☐☐☐☐☐☐☐		

(Si le cadre est insuffisant, joindre au présent formulaire un état du même modèle).

Nom, Prénom,adresse, qualité des associés personnes physiques	Associé ayant la qualité de gérant	Numéro fiscal	Date et lieu de naissance	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel	Quote-part du bénéfice ou du déficit non-professionnel	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
BEGUINOT ALAIN Gérant LOTISSEMENT LE CLAIZEAU 01110 THEZILLIEU FRANCE	☑	03083312 44487	27/11/1972 EBINGEN 99 ALLEMAGNE	14 893	0	0
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					
	☐					

Sociétés en commandite simple ❹ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année

F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ❶, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception.

❶ Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD

	Exercice 2022
Montant des : - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).	
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.	

G DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

H CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2020, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages.....	
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*).....	

(*) À remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre au formulaire n° 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ❹
Totaux	0	0	0

❹ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

I BIC NON PROFESSIONNELS

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelle soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale		
Autres locations meublées non professionnelles		
Location-gérance		
Membre non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon		
Autres BIC non professionnels		
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	0	0

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD 2023

cerfa

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABITA DIAGNOSTICS EURL	Néant *
Adresse de l'entreprise	LOT LE CLAIZEAU 01110 THEZILLIEU	

SIRET 4 9 9 4 1 3 5 4 0 0 0 0 2 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF			Brut	Amortissements – Provisions	Exercice N clos le 2022-12-31 Net
			1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014	7 105	016 7 105	
	Immobilisations corporelles *	028	32 019	030 27 791	4 228
	Immobilisations financières * (1)	040	1 000	042	1 000
	Total I (5)	044	40 124	048 34 896	5 228
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068	17 198	070 5 143	12 056
	Créances (2) Autres * (3)	072	871	074	871
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	4 567	086	4 567
	Charges constatées d'avance *	092	5 365	094	5 365
	Total II	096	28 001	098 5 143	22 859
	Total général (I + II)	110	68 125	112 40 038	28 087

PASSIF			Exercice N NET
			1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	7 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131	132	
	Report à nouveau	134	9 894
	Résultat de l'exercice	136	(11 795)
	Subventions d'inverstissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	5 100
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 329
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 987)	172	19 659
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	22 987
	Total général (I + II + III)	180	28 087

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	0
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : ABITA DIAGNOSTICS EURL — Néant *

Exercice N clos le : 2022-12-31

Formulaire déposé au titre de l'IR : 018

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	38 092
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	720
	Autres produits					230	20
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	38 832
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)					242	14 538
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *			243	354	) 244	2 465
	Rémunérations du personnel *					250	25 745
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	4 171
	Dotations aux amortissements *					254	1 222
	Dotations aux provisions					256	2 458
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	50 599
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(11 767)
Produits financiers (III)	280				**Charges financières (V)**	294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300	28
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(11 795)

B – RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314	11 795
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	25 745		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248		330	943	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249	)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986		ZFU – TE (44 octies A) 987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		JEI (44 sexies A) 989				
	ZRD (44 terdecies) 127		ZRR (44 quindecies) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991		Investissements outre-mer 344				
	ZFANG (44 quaterdecies) 345						
	BUD (44 sexdecies) 992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993				
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	14 893	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables *.....		dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	14 893	372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

I REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant
FRAIS DE COMPTABILITE	915
AMENDE	28

II DEDUCTIONS DIVERSES	Montant

(3) **IMMOBILISATIONS -AMORTISSEMENTS -PLUS-VALUES -MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABITA DIAGNOSTICS EURL

Néant ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations (2)		Diminutions (3)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (1+2-3) (4)		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	0	402	0	404	0	406	0		0
	Autres	410	7 105	412	0	414	0	416	7 105		0
Immobilisations corporelles	Terrains	420	0	422	0	424	0	426	0		0
	Constructions	430	0	432	0	434	0	436	0		0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	27 959	442	0	444	0	446	27 959		0
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	769	452	0	454	0	456	769		0
	Matériel de transport	460	0	462	0	464	0	466	0		0
	Autres immobilisations corporelles	470	3 290	472	0	474	0	476	3 290		0
Immobilisations financières		480	1 000	482	0	484	0	486	1 000		0
TOTAL		490	40 124	492	0	494	0	496	40 124		0

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

		Montant des amortissements au début de l'exercice (1)		Augmentations : dotations de l'exercice (2)		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises (1+2-3) (4)		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495	0	497	0	498	0	499	0
Autres immobilisations incorporelles		500	7 105	502	0	504	0	506	7 105
Immobilisations corporelles	Terrains	510	0	512	0	514	0	516	0
	Constructions	520	0	522	0	524	0	526	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	23 938	532	865	534	0	536	24 804
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	769	542	0	544	0	546	769
	Matériel de transport	550	0	552	0	554	0	556	0
	Autres immobilisations corporelles	560	1 862	562	356	564	0	566	2 218
TOTAL		570	33 674	572	1 222	574	0	576	34 896

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les ntreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, j un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
									Court terme *		Long terme					
											19 %		15% ou 12,8%		0 %	
Total	578	0	580	0	582	0	584	0	586	0	581	0	587	0	589	0
Plus-values taxables à 19% (1)					579	0	Régularisations		590	0	583	0	594	0	595	0
TOTAL									596	0	585	0	597	0	599	0

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SDc

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

(4) RELEVÉ DES PROVISIONS -AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -DÉFICITS

DGFiP N° 2033-D-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABITA DIAGNOSTICS EURL

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS -AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	0	602	0	604	0	606	0
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	0	603	0	605	0	607	0
	Autres provisions réglementées *	610	0	612	0	614	0	616	0
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	0	632	0	634	0	636	0
	Sur stocks et en cours	640	0	642	0	644	0	646	0
	Sur comptes clients	650	2 684	652	2 458	654	0	656	5 142
	Autres provisions pour dépréciation	660	0	662	0	664	0	666	0
	TOTAL	680	2 684	682	2 458	684	0	686	5 142

A MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681	0	683	0
Autres immobilisations incorporelles	700	0	705	0
Terrains	710	0	715	0
Constructions	720	0	725	0
Installations techniques, matériel et outillage	730	0	735	0
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	0	745	0
Matériel de transport	750	0	755	0
Autres immobilisations corporelles	760	0	765	0
TOTAL	770	0	775	0

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	

TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	0

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)¤						982	0
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)¤	982 bis	0	Nombre dopérations sur lexercice (2)¤		982 ter	0	
Déficits imputés						983	0
Déficits reportables						984	0
Déficits de lexercice						860	0
Total des déficits restant à reporter						870	0

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de lart. 154 bis du CGI)	325	0	381	0
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	0		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	0	380	4 171
N° du centre de gestion agréé				388	103 260

Montant de la TVA collectée	374	7 710
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 578
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	0
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI¤	397	0

1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.□
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

⑤ **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE** DGFiP N° 2033-E-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise _____ Néant ☑ *

Exercice ouvert le : ..... et clos le : ..... Données en nombre de mois ☐☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	**(Total 1 + Total 2 - Total 3)**	137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF		117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020	☐			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024	☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐	016	☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐	
Date de cessation		☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'annexe III au C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant ☐

Exercice clos le 2022-12-31 SIREN 499413540

Dénomination de l'entreprise ABITA DIAGNOSTICS EURL

Adresse (voie) LOT LE CLAIZEAU

Code postal 01110 Ville THEZILLIEU

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre(2) Mr Nom patronymique BEGUINOT Prénom(s) ALAIN

Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 1972-11-27 N° de département 99 Commune EBINGEN Pays ALLEMAGNE

Adresse : N° Voie LOTISSEMENT LE CLAIZEAU

Code Postal 01110 Commune THEZILLIEU Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(7) FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☑ *

Exercice clos le 2022-12-31

SIREN 499413540

Dénomination de l'entreprise ABITA DIAGNOSTICS EURL

Adresse (voie) LOT LE CLAIZEAU

Code postal 01110 Ville THEZILLIEU

I -NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :	905	0	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

EURL ABITA DIAGNOSTICS

Lotissement le Claizeau
01110 THEZILLIEU

Capital social 7.000,00 euros
RCS BOURG EN BRESSE n° 499 413 540

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE en date du 30/06/2023

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
LE 30 JUIN
Au siège de la société, lotissement Le Claizeau, à THEZILLIEU

Le soussigné, Monsieur Alain BÉGUINOT, demeurant à THEZILLIEU (01110), Lotissement Le Claizeau,

Associé unique et seul gérant de la société **ABITA DIAGNOSTICS**, EURL au capital social de 7.000,00 euros dont le siège est à THEZILLIEU (01110), Lotissement Le Claizeau, immatriculée au RCS de BOURG EN BRESSE sous le numéro 499 413 540.

1°) a préalablement au vote des décisions relatives à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, exposé ce qui suit :

Monsieur Alain BÉGUINOT, en sa qualité de gérant de la société **ABITA DIAGNOSTICS** dont il est l'associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022, expert-comptable ACORA dont le siège social est à 50 allée des cyprès - 69760 Limonest.

2°) L'associé unique a pris les décisions suivantes concernant :
- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- affectation des résultats de cet exercice

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été établis par le cabinet comptable ACORA.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique constate que ces comptes font ressortir un résultat net d'exploitation de l'exercice de - 11.795 euros qu'il décide d'affecter en report à nouveau : 9894 € sur report à nouveau créditeur et 1901 € en report à nouveau débiteur.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Alain BEGUINOT, associé unique gérant.

ABITA DIAGNOSTICS
L'AGENCE DES DIAGNOSTICS DE VOS BIENS IMMOBILIERS
Lotissement le Claizeau - 01110 THÉZILLIEU
Courriel : abita-diagnostics@orange.fr
Tél. 09 75 27 15 88

REÇU AU GTC BOURG LE
27 OCT. 2023

GREFFE DU TRIBUNALE DE COMMERCE
DE BOURG EN BRESSE
32 avenue Alsace Lorraine
CS 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

Thézillieu, le 25.10.2023

Références : mygbatch / 2009 B 00366
ABITA DIAGNOSTICS - 2022

Objet : approbation comptes

Monsieur le Greffier,

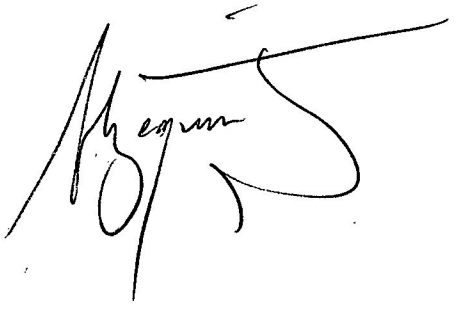
Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joints comptes annuels 2022 en simple exemplaire et décision d'approbation des comptes.

Vous trouverez également joint chèque d'un montant de 47.54 € pour la formalité.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de mes sentiments distingués.

Le gérant
Alain BÉGUINOT



REPRODUCTED UNLOCKED